



**CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE  
BIBLIOTHÈQUE  
2006-2007**

**Etude en vue de la constitution  
d'une collection de livres électroniques  
à la Bibliothèque HEI à Genève**

Leila Gruenhagel  
Genève

2007

**TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT**

Déposé auprès de

Madame Michèle Furer-Benedetti, Service de coordination des bibliothèques (SEBIB), Genève,  
co-responsable scientifique du module "Gestion des nouvelles technologies de l'information"

Monsieur Corrado Pettenati, Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN), Genève,  
co-responsable scientifique du module "Gestion des nouvelles technologies de l'information"

Monsieur Yves Corpataux, Bibliothèque HEI, Genève,  
personne de référence pour le suivi pédagogique du travail

## Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier dans le cadre de ce travail :

**Monsieur Yves Corpataux**, Directeur de la Bibliothèque de l'Institut universitaire de hautes études internationales (HEI), à Genève, qui s'est rendu disponible pour m'accompagner dans la réalisation de ce travail.

**Monsieur David Aymonin**, Directeur de l'Information scientifique et des Bibliothèques, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL),

**et**

**Monsieur Jean-Blaise Claivaz**, Bibliothécaire-coordonateur pour les documents numériques, Service de coordination des bibliothèques (SEBIB), Genève, qui m'ont chacun fait partager leurs connaissances lors d'un entretien.

**Mes enfants Julien et Laure** qui, en composant au quotidien avec leur maman en formation continue, ont contribué à la réussite de cette dernière.

**Monsieur Claude Aeschlimann**, Bibliothécaire à la Bibliothèque HEI, pour son précieux et amical soutien.

## Table des matières

<i>Résumé</i> .....	3
1. Introduction .....	4
2. Constituer une collection de livres électroniques : contexte, avantages et exigences .....	5
2.1 Le contexte général .....	5
2.2 Le contexte particulier : la Bibliothèque HEI .....	7
2.3 Les avantages et les exigences d'une collection de livres électroniques .....	8
3. Les livres électroniques ou e-books .....	10
3.1 Terminologie et définitions .....	10
3.2 Typologie .....	11
3.2.1 Les contenus .....	11
3.2.2 Les dispositifs de publication, de distribution et de lecture .....	12
3.2.3 Les formats .....	14
3.3 Le marché des livres électroniques .....	14
3.3.1 Les livres électroniques commerciaux .....	14
3.3.2 Les livres électroniques gratuits .....	17
4. Constituer une collection de livres électroniques : étapes et aspects, de la sélection à la mise à disposition .....	18
4.1 Identifier et sélectionner pour acquérir .....	19
4.1.1 Identifier les titres et les offres existantes .....	19
4.1.2 Etablir un budget .....	19
4.1.3 Sélectionner les livres électroniques, les fournisseurs, les modèles d'acquisition .....	20
4.2 Répertorier .....	23
4.3 Mettre à disposition : consultation et prêt .....	25
4.4 Au-delà de la mise à disposition .....	26
5. Constituer une collection de livres électroniques à la Bibliothèque HEI : jalons ...	27
7. Bibliographie .....	30
<i>Sigles et acronymes utilisés</i> .....	32

## **Résumé**

Ce mémoire est un essai de présentation simple et cohérent de la problématique de la constitution d'une collection de livres électroniques en vue d'une application à la Bibliothèque de l'Institut universitaire de hautes internationales (HEI) à Genève.

Il débute par une présentation du contexte général dans lequel s'inscrit la constitution d'une collection de livres électroniques, du contexte particulier de la Bibliothèque HEI, et des avantages et exigences liés à ce type de collection. L'objet «livre électronique» est ensuite présenté dans le but de connaître ce type de ressource : terminologie, définitions, typologie et marché. Le contexte et l'objet à collectionner ayant été abordés, les étapes du processus de la constitution de la collection de livres électroniques sont traitées : pour chacune d'elle, les aspects à considérer ainsi que les choix à effectuer sont mentionnés, et des exemples concrets illustrent le propos pour alimenter la réflexion. En conclusion de l'étude, des jalons sont proposés en vue de la constitution d'une collection de livres électroniques à la Bibliothèque HEI.

## 1. Introduction

La constitution d'une collection de livres électroniques dans une bibliothèque est un processus qui comporte diverses étapes successives et qui nécessite la connaissance :

- du contexte dans lequel s'inscrit ce processus : contexte général lié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), contexte spécifique de la bibliothèque concernée ;
- des avantages et des exigences d'une collection de livres électroniques, tant pour l'utilisateur que pour la bibliothèque qui la constitue et la met à disposition ;
- de l'objet à collectionner : sa nature, ses spécificités, son marché ;
- des étapes du processus, soit les actions et les choix qu'elles impliquent pour intégrer de manière pertinente un nouveau type de ressources et de service dans les collections et prestations existantes.

Ce travail a ainsi pour objectif la connaissance des livres électroniques et du processus de constitution de collection appliqué à cet objet particulier, en vue de son application à la Bibliothèque de l'Institut universitaire de hautes études internationales (HEI)<sup>1</sup> à Genève

Le mémoire que vous venez de commencer à lire est un essai de présentation simple et cohérent de cette problématique.

Il comporte quatre parties dont l'ordre de présentation correspond à un cheminement dans l'appréhension de cette problématique : connaissance d'un contexte, connaissance d'un objet à collectionner, connaissance d'un processus, application du processus dans un contexte spécifique.

Ce mémoire reflète les connaissances acquises par l'auteur au fil de lectures et de visites de sites web, ainsi que des réflexions qu'elles ont suscitées.

En raison de l'abondance d'information et de littérature sur le sujet, émanant en particulier du monde anglo-saxon qui est en avance dans ce domaine, ce mémoire ne peut représenter qu'une approche de la question. Le choix des lectures, des sites et des exemples, a été guidé par le point de vue adopté pour ce travail, soit celui d'une bibliothèque académique.

Ce mémoire ne comportant délibérément pas d'illustrations, j'invite vivement le lecteur intéressé à partir à la découverte visuelle du monde des livres électroniques en « surfant sur la toile ».

---

<sup>1</sup> Institut universitaire de hautes études internationales. Bibliothèque. *HEI Library*, [En ligne]. <http://hei.unige.ch/bib/indexhei.html> (Dernière visite le 30.09.07)

## 2. Constituer une collection de livres électroniques : contexte, avantages et exigences

### 2.1 Le contexte général

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ont généré des modifications structurelles et des nouveaux comportements et usages en matière d'information ayant des incidences sur les bibliothèques et les institutions dont elles dépendent :

- **modification de la chaîne de production de l'information et de ses modes de diffusion** :
  - o chaque individu, chaque collectivité (moyennant une infrastructure technologique adéquate) pouvant produire de l'information sous forme numérique et la diffuser, se posent les questions de la **valeur** et de la **sélection de l'information** dans une situation de pléthore, ainsi que de l'**accès à l'information**<sup>2</sup>;
  - o chaque acteur de cette chaîne de production et de diffusion de l'information doit se **positionner** en (re)définissant son rôle et ses missions (s'il y a lieu);
- **modification de l'importance de l'information**, pierre angulaire de la connaissance, **devenue un élément économique, politique et stratégique**<sup>3</sup> et dont l'**accès** est un élément essentiel ;
- **modification des systèmes d'enseignement au niveau de la formation supérieure**, encouragée par les pays conscients de l'impérative nécessité d'intégrer les TICs dans la formation supérieure. A témoin le programme fédéral Campus virtuel suisse (CVS ou SVC en anglais) dont l'objectif est de «promouvoir les nouvelles technologies d'information et de communication (ICT) basées sur l'eLearning dans les universités suisses»<sup>4</sup>, avec une volonté de qualité compétitive sur le plan international<sup>5</sup>. Un programme qui s'inscrit dans le cadre du processus d'édification par les pays d'une société de l'information, processus amorcé par le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)<sup>6</sup> et dont les bibliothèques font partie intégrante ;

---

<sup>2</sup> cf. L'Université à l'heure du numérique : colloque international, 22, 23 et 24 mai 2006, Cité des sciences et de l'industrie de la Villette à Paris. Lundi 22 mai 2006 – Ouverture du colloque - Intervention de François Goulard, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche [enregistrement vidéo]. In : Canal U. *CIUEN 2006*, [En ligne]. [www.canal-u.fr/ciuen/index.php?action=play&id=50](http://www.canal-u.fr/ciuen/index.php?action=play&id=50) (Visionné le 19.07.07)

<sup>3</sup> A lire à ce sujet : KLEIBER, Charles. *Créer : pour une société de la connaissance*. Lausanne : Favre, 2006. 105 p.

<sup>4</sup> En français «apprentissage en ligne », qui se fait par le biais de contenus et de plateformes de gestion d'apprentissage en ligne (cf. Le Journal du Net. JDN solution. *11 solutions d'apprentissage en ligne*, [En ligne].

[www.journaldunet.com/solutions/0507/050713\\_panorama\\_lms.shtml](http://www.journaldunet.com/solutions/0507/050713_panorama_lms.shtml) (Page consultée le 27.09.07))

<sup>5</sup> cf. Swiss Virtual Campus. *Swiss virtual campus : le CVS en bref : mission*, [En ligne].

[www.virtualcampus.ch/display.php?lang=3&pid=216](http://www.virtualcampus.ch/display.php?lang=3&pid=216) (Page consultée le 09.08.07)

<sup>6</sup> Sommet mondial sur la société de l'information. *Sommet mondial sur la société de l'information*, [En ligne].

[www.itu.int/wsis/index-fr.html](http://www.itu.int/wsis/index-fr.html) (Page consultée le 28.08.07)

- **nouvelles pratiques de lecture** :
  - o à la lecture linéaire, page après page, proposée par un document imprimé et relié, s'ajoute la notion de **parcours de lecture**, personnalisé et multiple dans ses variations, permis par les divers liens et autres fonctionnalités participant du document numérique; bien que la notion de parcours de lecture existe déjà d'une certaine façon avec le livre imprimé, c'est en matière de performance et de confort que la différence se manifeste (par exemple, un hyperlien dans un livre électronique permettra en un «clic de souris» d'accéder au document référencé, alors qu'un hyperlien mentionné dans un document imprimé nécessitera de recourir à un ordinateur qu'il faudra allumer, connecter...);
  - o à la lecture de documents imprimés s'ajoute la lecture de documents numériques, soit une **lecture à l'écran** dont la pratique est devenue d'usage courant suite à l'apparition d'Internet ;
  
- **nouvelles utilisations possibles des documents**, en particulier dans un esprit de partage et d'enrichissement de la connaissance par la réutilisation de tout ou partie de documents, en respect avec les principes du mouvement «open access» : un mouvement qui œuvre pour la mise à disposition gratuite sur Internet et sans restriction de la littérature scientifique, avec pour seule contrainte sur la reproduction et la distribution, celle de «garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités»<sup>7</sup>.

Il ressort de ce qui précède que les **bibliothèques académiques** ont un **rôle** important à jouer en matière :

- de **mise à disposition** des ressources documentaires et des services électroniques en ligne pertinents, intégrés et performants, de plus en plus attendus par les usagers pour leur formation, leur enseignement, leur recherche ;
- d'**accompagnement des usagers** :
  - o formation à l'utilisation des nouveaux types de ressources et à la recherche documentaire ;
  - o développement de leur capacité de sélection de l'information et d'utilisation des TICs ;
- de **préservation pour l'usager de l'accès gratuit** à l'information.

Il en ressort également l'**opportunité** qui se présente aux bibliothèques académiques, lorsque les institutions auxquelles elles sont rattachées s'engagent dans cette voie, de se positionner comme partenaires du e-learning, de participer à l'implantation de systèmes d'environnement d'apprentissage virtuel (en anglais «virtual learning environment» ou VLE<sup>8</sup>), et de participer à la création de serveurs

<sup>7</sup> cf. Open Society Institute and Soros Foundation Network. *Initiative de Budapest pour l'Accès ouvert*, [En ligne]. <http://www.soros.org/openaccess/fr/read.shtml> (Page consultée le 15.09.07)

<sup>8</sup> Voir à ce sujet : European Association of Distant Teaching Universities. Manuel qualité pour la e-fomation dans l'enseignement supérieur. *Environnement d'apprentissage virtuel*, [En ligne]. [www.eadtu.nl/e-xcellenceQS/files/members/E-xcellenceManualGrey\\_FR/Environnementd'apprentissagevirtuel\(VLE\).html](http://www.eadtu.nl/e-xcellenceQS/files/members/E-xcellenceManualGrey_FR/Environnementd'apprentissagevirtuel(VLE).html) (Page consultée le 27.09.07)

institutionnels, soit «un serveur d'accès publique [sic] où est déposée et rendue accessible, en format numérique, la production intellectuelle d'une institution ou d'une communauté, notamment ses publications de recherche»<sup>9</sup>.

Ces rôles participent de la **vision** de la bibliothèque (soit ce qu'elle veut être) et de ses **missions** définies en lien avec l'institution à laquelle elle est rattachée, qui induisent une **politique de développement des collections** formalisée ou empirique, et incluant tous les supports. Les bibliothèques académiques, et en particulier la Bibliothèque HEI, offrant depuis de nombreuses années déjà des ressources électroniques (cédéroms, bases de données en ligne, périodiques...), c'est dans une **continuité** de développement des collections que s'inscrit la constitution d'une collection de livres électroniques dans ces bibliothèques.

## 2.2 Le contexte particulier : la Bibliothèque HEI

La Bibliothèque de l'Institut universitaire de hautes études internationales (HEI) à Genève est une bibliothèque :

- **académique**, au service de différents publics de nature cosmopolite : professeurs, étudiants, chercheurs, représentants de la Genève internationale (organisations internationales, organisations non gouvernementales, missions diplomatiques et consulats), personnes intéressées par la thématique des collections;
- **spécialisée** dans les relations internationales : droit international public, économie internationale, histoire des relations internationales (à partir du 19e siècle) et science politique;
- **dépositaire** des documents et publications des Nations Unies (depuis 1947) et des documents de l' Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) (depuis 1998);
- **hybride** en raison de la nature matérielle de ses collections : essentiellement **imprimées** (plus de 250'000 volumes et plus de 2'500 publications en série), **audio-visuelles** (1'800 DVD) et **électroniques** (plus de 25'000 ressources accessibles en ligne). Ces dernières comprennent des périodiques, des bases de données, des cédéroms et des livres électroniques «en vrac» via des liens sur des bases de données, des sites d'éditeurs, des bibliothèques numériques;
- **essentiellement bilingue anglais / français**, avec toutefois une prédominance de l'anglais dans ses collections;

---

<sup>9</sup> Bibliothèque numérique RERO DOC. RERO DOC : Glossaire, [En ligne]. <http://doc.rero.ch/help/glossary.fr.html> (Page consultée le 28.09.07)



- **membre du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)**<sup>10</sup>, qui regroupe environ 215 bibliothèques universitaires, publiques et patrimoniales partageant notamment un catalogue collectif permettant l'accès à l'ensemble des ressources du réseau, quelle que soit leur nature, ainsi qu'une bibliothèque numérique «RERO DOC»<sup>11</sup> dont l'une des vocations est de faire office de serveur institutionnel;
- **partenaire du Consortium des bibliothèques universitaires suisses**<sup>12</sup>, qui coordonne l'approvisionnement des hautes écoles suisses en ressources électroniques (analyse des besoins, collecte des offres, négociations des licences avec les fournisseurs, organisation de l'accès technique aux ressources, statistiques d'utilisation, conseil et soutien en matière de publications électroniques, organisation de cours...).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, suite à la fusion de leurs institutions, la Bibliothèque HEI et la Bibliothèque de l'IUED (Institut universitaire d'études du développement)<sup>13</sup> donneront naissance à la **Bibliothèque IHEID** (Institut de hautes études internationales et du développement).

Aux disciplines mentionnées plus haut, soit les **relations internationales** (droit international public, économie internationale, histoire des relations internationales et science politique) s'ajouteront ainsi les **études du développement** (en particulier les aspects «sciences sociales du développement» et «coopération»).

### 2.3 Les avantages et les exigences d'une collection de livres électroniques

Une collection de livres électroniques offre de nombreux **avantages** tant pour l'utilisateur que pour la bibliothèque qui les met à disposition, avantages liés selon les cas à la nature du livre électronique, à l'interface permettant d'accéder à la ressource, ou aux modalités d'acquisition du document.

Avantages pour l'utilisateur :

- **l'accès au document** : délocalisé, «24/7» (soit 24 heures sur 24, 7 jours sur 7), simultané pour plusieurs usagers ;
- la **richesse des contenus** : nature des composants (texte, images, son, animations), hyperliens internes et entre diverses ressources (soit l'interopérabilité) ;
- la possibilité de créer des **hyperliens** entre les bibliographies de cours et les documents en lecture obligatoire (par exemple) ;

<sup>10</sup> Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO). *Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale*, [En ligne]. [www.rero.ch](http://www.rero.ch) (Dernière visite le 30.09.07)

<sup>11</sup> Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO). Bibliothèque numérique RERO DOC. *Bibliothèque numérique RERO DOC : accueil*, [En ligne]. <http://doc.rero.ch> (Dernière visite le 11.10.07)

<sup>12</sup> Consortium des bibliothèques universitaires suisses. *Consortium des bibliothèques universitaires suisses*, [En ligne]. <http://lib.consortium.ch/index.php> (Dernière visite le 30.09.07)

<sup>13</sup> Institut universitaire d'études du développement. Bibliothèque. *IUED : information et sensibilisation : bibliothèque IUED*, [En ligne]. [www.unige.ch/iued/new/information/bibliotheque](http://www.unige.ch/iued/new/information/bibliotheque) (Page consultée le 15.09.07)

- les **personnalisations** : utilisation de marque-pages, personnalisation de la page d'accueil de l'interface de recherche et de lecture (par exemple liens régulièrement utilisés), personnalisation de la mise en page, de la taille des caractères ;
- l'**élimination du volume et du poids des livres** (appréciés des grands lecteurs) ;
- les possibilités de «**réutilisation**» des documents dans le respect des divers droits (droits d'auteur, droits de l'éditeur par exemple): «copier/coller», télécharger, imprimer, sauvegarder, envoyer par courriel, exporter des références ;
- la **puissance d'exploitation du document** en raison de la puissance des interfaces de recherche et de la performance de la navigation.

Avantages pour la bibliothèque :

- la **gestion dynamique des collections** pour autant qu'existent des statistiques pertinentes quant à l'utilisation des documents ;
- l'**économie de moyens** : en matière d'acquisition des documents (livraison «instantanée» du livre commandé), de leur stockage (élimination du volume), de leur accessibilité (accès simultanés par plusieurs usagers éliminant la multiplication des exemplaires d'un même titre), de leur conservation (absence de livres perdus ou endommagés).

Ces avantages s'accompagnent d'**exigences** pouvant être perçues comme des désavantages.

Exigences pour l'utilisateur :

- disposer d'un **équipement électronique ou informatique approprié**, tels que ordinateur ou dispositif de lecture nomade (soit une lecture hors connexion), accompagné d'une connexion à Internet ;
- **se former** à l'utilisation d'un nouveau medium pour se l'approprier en faisant preuve de **capacité d'adaptation** pour faire face à la variété des interfaces, des accès ;
- développer de **nouvelles pratiques** de lecture et de travail ;

Exigences pour la bibliothèque :

- disposer d'une **infrastructure technologique et en particulier informatique** appropriée et performante (connexion à Internet, postes de consultation, imprimantes) ;
- acquérir et maintenir, notamment par une veille documentaire, des **compétences professionnelles spécifiques** permettant la bonne gestion de la collection : connaissances et savoir-faire dans les domaines bibliothéconomique, juridique et informatique ;
- faire preuve de **dynamisme** en matière de **promotion** et de **formation** des usagers à ces nouvelles ressources .

### 3. Les livres électroniques ou e-books

#### 3.1 Terminologie et définitions<sup>14</sup>

Quelques termes en français : «livre électronique», avec pour synonymes «livrel» (contraction des mots LIVRe et ELelectronique), «livre numérique», «livre bibliothèque», et pour quasi-synonymes «livre interactif», «livre multimedia». Et encore : «cyberlivre», «livre virtuel», «e-livre», «elivre», «livre 2.0»<sup>15</sup>.

Quelques termes en anglais : «e-book», avec pour variantes «E-book», «eBook», «ebook», «digital book», et pour synonyme «electronic book».

Et encore : «cyberbook», «virtual book», «computer book».

Mais attention : «Ebooks» est une marque déposée en Grande-Bretagne !

Et quelques définitions :

«Petit portable en forme de livre, muni d'un écran de visualisation, qui permet de stocker et de lire les publications en ligne disponibles par téléchargement dans Internet.

Note(s) : Contrairement au livre traditionnel, le livre électronique permet, par exemple, de naviguer, de faire des recherches, d'annoter ou de mettre en relief le texte. Cette interface de lecture numérique permet d'utiliser et de transporter avec soi une véritable petite bibliothèque de documents en ligne (livres, magazines, journaux, etc.). ».<sup>16</sup>

«[...] ordinateur portable exclusivement destiné à la lecture hors ligne de documents numériques comme des livres ou des articles de journaux. Il permet de stocker de nombreux ouvrages numériques pour une lecture nomade et met l'accent sur le confort de lecture (caractères de taille variable par exemple) [...] Ce terme désigne également les documents numériques eux-mêmes».<sup>17</sup>

«A hand-held electronic device on which the text of a book can be read. Also : a book whose text is available in electronic format for reading on such a device on a computer screen. (occas.) a book whose text is available only or primarily on the Internet».<sup>18</sup>

«The electronic counterpart of a printed book, which can be viewed on a desktop or laptop computer or PDA [personal digital assistant]. Numerous e-books can be kept on the same laptop computer or handheld that users take on the road, eliminating

---

<sup>14</sup> cf. Tedd, pp. 2 et suiv.

<sup>15</sup> Pour ce dernier terme, voir : Soccavo, 2007, p. 33

<sup>16</sup> Québec. Office québécois de la langue française. Le grand dictionnaire terminologique. *Grand dictionnaire terminologique*, [En ligne]. [w3.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r\\_Motclef/index1024\\_1.asp](http://www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index1024_1.asp) (Page consultée le 19.07.07)

<sup>17</sup> Bélisle, 2004, p. 270

<sup>18</sup> Oxford English Dictionary online. *Oxford English Dictionary e-book, n.*, [En ligne via l'Université de Genève].

[http://dictionary.oed.com/cgi/entry/00305674?single=1&query\\_type=word&queryword=e-book&first=1&max\\_to\\_show=10](http://dictionary.oed.com/cgi/entry/00305674?single=1&query_type=word&queryword=e-book&first=1&max_to_show=10) (Page consultée le 19.07.07)

weight and volume compared to the equivalent paper books. Electronic bookmarks make referencing easier, and most readers allow the user to annotate pages».<sup>19</sup>

Comme on le voit à la lecture de ce qui précède :

- la multiplicité des termes et des définitions témoignent du caractère **évolutif** et **polymorphe** de ce «nouvel» objet ;
- le terme «livre électronique» peut désigner à la fois :
  - o un **contenu** de type monographique (soit un livre) sous forme numérique ;
  - o un **dispositif électronique permettant la lecture** de ce contenu, comportant des logiciels, des interfaces ainsi qu'un support matériel ;
  - o l'**ensemble des deux**.

Il est donc important lorsque l'on parle de «livre électronique» d'avoir à l'esprit ces différentes notions (qui seront développées dans la partie consacrée à la typologie des livres électroniques) et de préciser au besoin celle qui intéresse le propos.

Dans le cadre de la constitution d'une collection de livres électroniques à la Bibliothèque HEI, nous nous intéresserons à la notion de contenu tout en gardant à l'esprit les opportunités offertes en matière de prêt des documents par les dispositifs électroniques de lecture nomade (lecture hors connexion) déjà commercialisés et à venir.

## 3.2 Typologie

### 3.2.1 Les contenus<sup>20</sup>

Comme pour les livres imprimés (aussi appelés «pbooks» pour printed books) il y a une grande variété de types de contenus qui peuvent être publiés au format électronique. Dans une bibliothèque académique, sont généralement acquis :

- des ouvrages documentaires ;
- des manuels;
- des ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, répertoires...) ;
- des publications nécessitant de fréquentes mises à jour.

Les livres électroniques peuvent donc être mis à jour, une nouvelle édition pouvant soit s'ajouter aux précédentes, soit les remplacer.

---

<sup>19</sup> TechWeb. TechEncyclopedia. *e-book definition* : *TechEncyclopedia from TechWeb*, [En ligne] <http://www.techweb.com/encyclopedia/defineterm.jhtml;jsessionid=BL5AWN4ON52KCQSNDLRCKHSCJUNN2JVN?term=e-book&x=0&y=0> (Page consultée le 19.07.07)

<sup>20</sup> cf. Tedd, pp. 8 et suiv.

Ces documents sont :

- soit des **versions numérisées** de livres imprimés, publiés par les éditeurs, et qui sont encore disponibles sur le marché ou déjà épuisés. Ces versions peuvent contenir des hyperliens, diverses fonctionnalités (par exemple affichage de la définition d'un terme lorsque l'on pointe sur celui-ci), ainsi que des outils (de navigation par exemple) permettant l'exploitation du document ;
- soit **«nés digitaux»**, c'est-à-dire directement créés en version numérique, ce qui semble être généralement le cas pour les livres multimédia qui peuvent contenir du texte, de l'image, de la vidéo, du son, et qui sont faits spécifiquement pour le marché du livre électronique;
- **accessibles en ligne via Internet**, bien qu'ils puissent également être stockés sur un support de type cédérom.

### 3.2.2 Les dispositifs de publication, de distribution et de lecture<sup>21</sup>

En raison des **circonstances technologiques** et des **usages liés à des publics différents**, le développement des livres électroniques dans les années 90 s'est fait dans deux directions :

- dans un premier temps, des **solutions logicielles** ont été développées pour la lecture à l'écran, et ce en parallèle au développement des ordinateurs portables légers et nomades (ne nécessitant pas de liaison à une installation fixe);
- dans un second temps, des **tablettes** dédiées, soit destinées exclusivement à la lecture de livres électroniques, ont été développées : elles permettent une lecture nomade (hors connexion) ainsi que le stockage de nombreux titres. Elles sont destinées à une lecture intensive et de loisir et ont semble-t-il la faveur des grands lecteurs qui ne sont plus embarrassés par le volume et le poids des nombreux livres qu'ils empruntent.

Les **solutions logicielles** développées se répartissent en trois catégories :

- les **applications d'éditeurs** intégrant **l'outil de lecture et le livre lui-même**  
*Exemple : un "Hyperlivre" de la société française Ilias, commercialisé à partir de l'année 1993 sous forme de disquette, contenait : un logiciel de lecture, une œuvre sauvegardée dans un format propriétaire, ainsi que des éléments paratextuels.*

---

<sup>21</sup> cf. Vathaire, 2004, pp. P. 27-74

- les **solutions de publication électronique**, composées d'un **logiciel de lecture** et d'un **logiciel de conversion des fichiers**, et destinées à la distribution et la lecture universelle des ouvrages, soit quel que soit leur format d'origine.

*Exemples : l'Expanded Book de Voyager, Storyspace d'Eastgate Systems.*

- les **solutions globales de distribution électronique du livre**, qui intègrent les **logiciels de publication et de lecture** du livre sous forme numérique, ainsi que les **logiciels et interfaces permettant la distribution et la sécurisation des fichiers**.

*Exemple : l'offre de la société Glassbook, rachetée en 2000 par Adobe qui a repris la structure proposée alors, à savoir : le Glassbook Reader, soit le logiciel de lecture ; le Glassbook Content Server, soit le logiciel serveur destiné aux éditeurs ou libraires en ligne et qui fournit l'interface de commerce électronique, les outils d'encryptage des fichiers et de sécurisation des transferts vers la machine cliente ; et le Glassbook Library Server, qui offre une interface pour la location ou le prêt de livres ainsi qu'un outil pour acquérir des titres et les entrer dans le fond en intégrant des données bibliographiques.*

Une première génération de **tablettes** dédiées pour la lecture intensive et le loisir a été développée dans la deuxième moitié des années 90, dans certains cas en partenariat avec des groupes éditoriaux. Cependant elles ont rencontré des difficultés à se créer un marché, et ce pour diverses raisons (dont certaines liées aux prix et à l'ergonomie de ces tablettes).

*Exemples : le Rocket eBook (1998-2003) de Nuvomedia ; le SoftBook Reader de SoftBook Inc. ; le Cybook de Cytale ; les Reb1100 Reb1200, Geb1150 et Geb2150 de Gemstar (société ayant racheté Nuvomedia et SoftBook Inc.).*

Dès 2004, une deuxième génération de tablettes ou readers de livres électroniques est apparue, présentant les caractéristiques suivantes<sup>22</sup> :

- **écrans utilisant la technologie «EPD» (Electronic Paper Display)**, soit un papier électronique ou «e-paper» utilisant la technologie de l'encre électronique ou «e-ink» : en clair, il s'agit d'une feuille plastique, réfléchissant la lumière comme le papier, dans laquelle se trouvent des microparticules qui se positionnent à la surface suite à des impulsions électriques, donnant ainsi lieu à l'affichage d'un texte ou d'une image ;
- **format d'affichage** légèrement inférieur à une **page de livre de poche** ;
- poids moyen de **300 grammes** ;
- autonomie permettant le plus souvent l'affichage de **10'000 pages de texte** ;
- port mini-USB pour **mises à jour et téléchargement via Internet** ;
- **lecture des principaux formats** dont le PDF.

*Exemples : le Sony reader PRS-500<sup>23</sup> et le reader iLiad d'iRex<sup>24</sup>*

<sup>22</sup> cf. Soccavo, 2007, p. 72

<sup>23</sup> Pour une présentation, voir : Sony. Sony electronics :news and information. *Sony electronics news and information*, [En ligne]. [http://news.sel.sony.com/en/image\\_library/consumer/computer\\_peripheral/e\\_book](http://news.sel.sony.com/en/image_library/consumer/computer_peripheral/e_book) (Page consultée le 16.09.07)

<sup>24</sup> Pour une présentation, voir : iRex Technologies. *iRex Technologies*, [En ligne]. [www.irextechnologies.com/products](http://www.irextechnologies.com/products) (Page consultée le 16.09.07)

### 3.2.3 Les formats

De nombreux formats, généralement propriétaires, existent actuellement en matière de livres électroniques. On distingue :

- des **formats de publication** : par exemple le format OPS ou Open Publication Structure, format ouvert qui a succédé en 2007 au format Open eBook<sup>25</sup> et qui est maintenu et développé par l'International Digital Publishing Forum (consortium regroupant des éditeurs, des libraires, des sociétés de développement de logiciels notamment, dans le but de développer et promouvoir la publication électronique, avec un souci de normalisation en la matière)<sup>26</sup>;
- des **formats de distribution** : parmi les principaux citons le format PDF ou Portable Document Format de la Société Adobe.

Un livre électronique peut être distribué **dans plusieurs formats**, par un même éditeur ou par différents fournisseurs.

*Par exemple : Princeton University Press<sup>27</sup> propose le choix entre les formats Microsoft Reader et Adobe Reader pour ses livres électroniques.*

## 3.3 Le marché des livres électroniques

### 3.3.1 Les livres électroniques commerciaux

Le chaîne commerciale de production et de distribution des livres électroniques comporte **différents acteurs**, dont :

- les **éditeurs commerciaux** qui proposent, en plus de la version imprimée, une version électronique de leurs publications  
*Par exemple : Cambridge University Press<sup>28</sup>, Praeger, Princeton University Press, Taylor and Francis<sup>29</sup> (incluant Routledge), Oxford University Press<sup>30</sup>*

---

<sup>25</sup> Une présentation intéressante de ce format peut-être lue dans : VATHAIRE, Jean-Baptiste de. Le livre électronique : genèse d'un objet, perspectives et projets. In : BELISLE, Claire (coord.). *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2004. P. 36-41

<sup>26</sup> International Digital Publishing Forum. *International Digital Publishing Forum (formerly Open eBook Forum*, [En ligne]. [www.idpf.org](http://www.idpf.org) (Page consultée le 14.09.07)

<sup>27</sup> Princeton University Press. *Browse Princeton e-books by title*, [En ligne]. <http://press.princeton.edu/ebkbytl.html> (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>28</sup> Cambridge University Press. *eBookstore – Cambridge University Press*, [En ligne]. [www.cambridge.org/ebookstore](http://www.cambridge.org/ebookstore) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>29</sup> Taylor & Francis. *Taylor & Francis eBookstore*, [En ligne]. [www.ebookstore.tandf.co.uk/html/index.asp](http://www.ebookstore.tandf.co.uk/html/index.asp) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>30</sup> Oxford University Press. *OUP : E-books*, [En ligne]. [www.oup.co.uk/academic/ebooks](http://www.oup.co.uk/academic/ebooks) (Page consultée le 01.10.07). L'éditeur propose deux bibliothèques en ligne : «Oxford Scholarship Online » (*Oxford Scholarship Online : home*, [En ligne]. [www.oxfordscholarship.com/oso/public/index.html](http://www.oxfordscholarship.com/oso/public/index.html) (dernière visite le 01.10.08)) et « Oxford Reference Online » (Oxford Reference Online : welcome, [En ligne]. [www.oxfordreference.com/views/GLOBAL.html?authstatuscode=202](http://www.oxfordreference.com/views/GLOBAL.html?authstatuscode=202) (dernière visite le 01.10.07))

- les **agrégateurs**, soit des sociétés qui rassemblent les contenus des livres électroniques de différents éditeurs pour les «mettre à disposition» d'un tiers  
*Par exemple : ebrary<sup>31</sup>, NetLibrary<sup>32</sup>, the Academic Library<sup>33</sup>, Gale<sup>34</sup> (anciennement Thomson Learning) , Numilog<sup>35</sup>*
- les **agents**, soit des agences et des sociétés commerciales de distribution de l'information, qui ne rassemblent pas les livres électroniques sur leur site, mais servent d'intermédiaires entre les éditeurs et les acheteurs, notamment en matière de facturation et en cas de problèmes avec les produits  
*Par exemple : EBSCO<sup>36</sup>, Transmedia<sup>37</sup>*
- les **acheteurs**, généralement des bibliothèques, qui se sont regroupées en consortia, constituant des interlocuteurs pour conclure des licences relatives aux ressources numériques et permettre de faire face à leur coût.  
*Par exemple : le Consortium des bibliothèques universitaires suisses, le Consortium universitaire de publications numériques Couperin<sup>38</sup> (en France)*

Divers **partenariats** existent entre les différents fournisseurs pour distribuer les livres électroniques.

*Citons, dans le cas de sociétés bien connues dans le monde des bibliothèques genevoises :*

- o *Blackwell<sup>39</sup> et ebrary, Ebooks Corporation<sup>40</sup>, divers éditeurs;*
- o *Transmedia et Elsevier, Springer<sup>41</sup>;*
- o *EBSCO et divers éditeurs tels que Springer, Taylor and Francis, Cambridge University Press, Wiley.*

Les fournisseurs (éditeurs et agrégateurs) gèrent en particulier la **mise en ligne** des documents, la **maintenance technique**, la **plateforme** de diffusion, ainsi que les **droits d'utilisation** des documents (tels que «copier/coller», imprimer, télécharger) par le biais de technologies et de logiciels désignés sous le terme de «Digital Rights Management» ou DRM (en français «gestion des droits numériques»).

<sup>31</sup> Ebrary. *Ebrary*, [En ligne]. [www.ebrary.com/corp](http://www.ebrary.com/corp) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>32</sup> NetLibrary. *NetLibrary*, [En ligne]. [www.netlibrary.com](http://www.netlibrary.com) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>33</sup> The Academic Library. *The Academic Library : home*, [En ligne]. [www.theacademiclibrary.com/default.asp](http://www.theacademiclibrary.com/default.asp) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>34</sup> Gale. *Gale – Gale Virtual Reference Library – Home*, [En ligne]. <http://gale.cengage.com/gvrl> (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>35</sup> NumiLog. *NUMILOG Ebooks store : Ebooks for Palm, PocketPC, PC & Mac*, [En ligne]. [www.numilog.com](http://www.numilog.com) (Page consultée le 01.10.07)

<sup>36</sup> EBSCO : information services. *Welcome to EBSCO.com*, [En ligne]. [www2.ebsco.com/en-us/Pages/index.aspx](http://www2.ebsco.com/en-us/Pages/index.aspx) (Dernière visite le 01.10.07) et EBSCO. *EBSCO France home page*, [En ligne]. [www.ebsco.com/france](http://www.ebsco.com/france) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>37</sup> Transmedia : distributors of information. *Transmedia*, [En ligne]. [www.transmedia.nl](http://www.transmedia.nl) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>38</sup> Couperin : Consortium universitaire de publications numériques. *Couperin : Consortium universitaire de publications numériques*, [En ligne]. [www.couperin.org](http://www.couperin.org) (Page consultée le 24.09.07)

<sup>39</sup> Blackwell Book Services. *Blackwell Book Services : eCommons*, [En ligne]. [www.blackwell.com/library\\_services/ecommmons](http://www.blackwell.com/library_services/ecommmons) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>40</sup> Ebook Library. *About Ebooks Corporation*, [En ligne]. [www.ebllib.com/about.asp](http://www.ebllib.com/about.asp) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>41</sup> Springer. *eBooks journals, academic books & online media – Springer*, [En ligne]. [www.springer.com/west/home/e-content/ebooks?SGWID=4-40791-12-282299-0](http://www.springer.com/west/home/e-content/ebooks?SGWID=4-40791-12-282299-0) (Dernière visite le 01.10.07)



Les livres électroniques sont donc accessibles via des **plateformes** qui offrent de nombreuses **fonctionnalités** pour l'utilisateur (par exemple outils de recherche, personnalisation de la page d'accueil, marques-pages, alertes, exportation de données bibliographiques) et qui permettent d'**intégrer** non seulement **différents types de ressources** électroniques d'origines diverses (produits commerciaux tels que livres et périodiques électroniques, bases de données, et produits émanant d'institutions tels que thèses, mémoires, documents divers) mais également **différents services utiles pour les bibliothèques** (par exemple le prêt des livres électroniques permis avec la plateforme eBook Library (EBL)<sup>42</sup> d'Ebooks Corporation).

Citons les plateformes :

- «ECHO»<sup>43</sup> créée par Blackwell en partenariat avec ebrary
- «Informaworld»<sup>44</sup> proposée par Taylor and Francis
- «ScienceDirect»<sup>45</sup> proposée par Elsevier
- «Dynamic Content Platform»<sup>46</sup> d'ebrary

Les livres électroniques peuvent être acquis :

- par **bouquets thématiques** prédéfinis par l'éditeur (en anglais «packages»)   
*Exemple : Taylor and Francis propose un bouquet intitulé «Politics, international relations, military and strategic studies» contenant 1'221 titres*
- à l'unité soit **titre par titre**, le fournisseur pouvant exiger un nombre minimal de titre à acquérir lors de la première commande   
*Exemple : c'est le cas de Taylor and Francis qui exige un minimum de 50 titres à la première commande*
- de façon partielle soit l'**acquisition isolée d'un chapitre d'une publication** (en anglais «piecemeal») : un usager peut ainsi, moyennant un paiement en ligne, acquérir le chapitre particulier qui l'intéresse dans une publication

Divers **modèles d'acquisition** sont proposés par les éditeurs et les agrégateurs pour les livres électroniques, dont les deux principaux sont :

- l'**achat pérenne**, en anglais «one-off purchase», qui correspond à un paiement unique, le document pouvant alors être conservé soit chez le fournisseur (des frais s'ajoutent alors au prix du document), soit chez l'acheteur;

---

<sup>42</sup> Voir : An introduction to Ebook Library. In : Ebook Library. *Ebook Library*, [En ligne]. [www.ebllib.com/pdfs/ebllib\\_brochure.pdf](http://www.ebllib.com/pdfs/ebllib_brochure.pdf) (Page consultée le 18.09.07)

<sup>43</sup> Voir : Blackwell Book Services. *Blackwell Book Services : ECHO*, [En ligne] [www.blackwell.com/library\\_services/ecommons/ECHO](http://www.blackwell.com/library_services/ecommons/ECHO) (Page consultée le 18.09.07)

<sup>44</sup> Voir : FAQs en français. In : Informaworld. *About us*, [En ligne]. [www.informaworld.com/mpp/faqs/informaworld\\_francais\\_faq.pdf](http://www.informaworld.com/mpp/faqs/informaworld_francais_faq.pdf) (Page consultée le 28.08.07)

<sup>45</sup> Voir : ScienceDirect. *ScienceDirect Info – About ScienceDirect*, [En ligne]. <http://info.sciencedirect.com/about> (Page consultée le 30.08.07)

<sup>46</sup> Voir : ebrary. Une plateforme de contenu numérique, de nombreuses façons de l'utiliser. In : ebrary. *ebrary*, [En ligne]. [www.ebrary.com/corp/collateral/fr/Brochure\\_Web/ebrary\\_main\\_brochure\\_FR.pdf?jsessionid=KNMKCLIAOCGM](http://www.ebrary.com/corp/collateral/fr/Brochure_Web/ebrary_main_brochure_FR.pdf?jsessionid=KNMKCLIAOCGM) (Page consultée le 05.08.07)

- l'**abonnement** qui permet l'accès à la ressource durant une durée définie (généralement abonnement annuel).

Il est utile de relever que :

- les **prix** peuvent être établis en fonction de la taille de l'institution (calculée en terme de «full time equivalent» (FTE), soit pour un étudiant l'équivalent de 60 ECTS (ou European Credit Transfer System)<sup>47</sup>, ou du nombre d'utilisateurs simultanés;
- des **frais** liés à la plateforme notamment (par exemple pour sa maintenance) peuvent s'ajouter au prix du livre électronique, prix qui correspond généralement à l'édition imprimée et cartonnée (en anglais «hardcover») du document.

Comme nous venons de le voir, le marché des livres électroniques commerciaux est un **marché diversifié et changeant** en matière de fournisseurs, de plateformes, de modèles d'acquisition et de prix.

### 3.3.2 Les livres électroniques gratuits

En matière de livres électroniques gratuits, les bibliothèques académiques peuvent être intéressées par :

- les **serveurs institutionnels** sur lesquels sont déposées en libre accès (dans le sens prévu par le mouvement international Open Access) et au format numérique les publications scientifiques produites par l'institution;
- les **archives ouvertes**, soit des réservoirs où sont déposées en libre accès et au format numérique des publications issues de la recherche scientifique et de l'enseignement<sup>48</sup>;
- les **bibliothèques numériques** constituées à partir de collections de bibliothèques, dans un but de diffusion, de valorisation, d'exploitation et de préservation d'un patrimoine<sup>49</sup>

*Par exemple : la bibliothèque numérique de la Bibliothèque de France «Gallica»<sup>50</sup>, The European Library (TEL)<sup>51</sup>*

<sup>47</sup> 60 crédits ECTS correspondent au travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année universitaire Pour plus d'informations sur ce système de crédits, voir : Commission européenne. Education et formation. *EUROPA – Education et formation – ECTS – Système européen d'accumulation et de transfert*, [En ligne].

[http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/ects/index\\_fr.html](http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/ects/index_fr.html) (Page consultée le 24.09.07)

<sup>48</sup> cf. France. CNRS. Institut de l'information scientifique et technique. Libre accès. [*Libre accès à l'information scientifique et technique – Actualités, problématiques et perspectives*] – *Glossaire*, [En ligne]

[http://openaccess.inist.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=12](http://openaccess.inist.fr/rubrique.php3?id_rubrique=12) (Page consultée le 28.09.07)

<sup>49</sup> Pour le lecteur intéressé, voir : ACCART, Jean-Philippe. La mémoire documentaire en Europe et dans le monde. *Arbido*, 2006, 1, p. 25-29 (également disponible en ligne à l'adresse <http://eprints.rclis.org/archive/00007852> (Page consultée le 26.08.07))

<sup>50</sup> Bibliothèque nationale de France. Catalogues et bibliothèque numérique. *Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France*, [En ligne]. <http://gallica.bnf.fr> (Dernière visite le 30.09.07)

- les sites résultant d'**initiatives** diverses de mise à disposition d'un patrimoine libre de droits, avec la prudence qui s'impose quant à la validité des documents qui sont mis à disposition  
*Par exemple : «Project Gutenberg»<sup>52</sup> lancé en 1971 à l'initiative d'un particulier*

Les publications déposées sur les serveurs institutionnels et dans les archives ouvertes, en raison des métadonnées<sup>53</sup> qui leur sont associées et qui permettent en particulier de les identifier, peuvent être «moissonnées»<sup>54</sup> par des serveurs d'archives ouvertes, comme «OAIster»<sup>55</sup>.

#### 4. Constituer une collection de livres électroniques : étapes et aspects, de la sélection à la mise à disposition

La constitution d'une collection de livres électroniques dans une bibliothèque est un **processus** qui comporte diverses **étapes** successives et qui nécessite la **connaissance** :

- du **contexte spécifique de la bibliothèque** dans lequel s'inscrit ce processus : la vision et les missions de la bibliothèque, ses prestations de service, son infrastructure informatique, ses collections, ses usagers (leurs attentes, leurs besoins, leurs pratiques, leur profil en matière d'accès et d'équipement informatique) ;
- de l'**objet à collectionner** : sa nature, ses spécificités, son marché ;
- des **étapes** du processus, soit les actions à mener et les choix qu'elles impliquent pour intégrer de manière pertinente un nouveau type de ressources et de service dans les collections et prestations existantes.

Les aspects «connaissance du contexte» et «connaissance de l'objet à collectionner» ayant été abordés dans les précédents chapitres, il sera question ici des étapes du processus de constitution de la collection.

---

<sup>51</sup> The European Library. *The European Library* – v1.5, [En ligne]. [www.theeuropeanlibrary.org/portal/index.html](http://www.theeuropeanlibrary.org/portal/index.html) (Dernière visite le 30.09.07)

<sup>52</sup> Project Gutenberg. *Main page – Gutenberg*, [En ligne]. [www.gutenberg.org/wiki/Main\\_Page](http://www.gutenberg.org/wiki/Main_Page) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>53</sup> Pour plus d'information, voir : Dublin Core Metadata Initiative. Glossaire. *DCMI Glossary*, [En ligne]. <http://dublincore.org/documents/usageguide/glossary.shtml#M> (Page consultée le 28.09.07)

<sup>54</sup> Pour le lecteur intéressé, voir : Nawrocki, François. Le protocole OAI et ses usages en bibliothèque. In : France. Ministère de la culture et de la communication Recherche, études, statistiques. *Le protocole OAI et ses usages en bibliothèque*, [En ligne]. [www.culture.gouv.fr/culture/dll/OAI-PMH.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/OAI-PMH.htm) (Dernière visite le 28.09.07)

<sup>55</sup> OAIster. *OAIster*, [En ligne]. [www.oaister.org](http://www.oaister.org) (Dernière visite le 28.09.07)

## 4.1 Identifier et sélectionner pour acquérir

### 4.1.1 Identifier les titres et les offres existantes

L'identification des titres et des offres existantes en matière de livres électroniques se fait par le biais :

- d'une **information fournie** par les éditeurs et les fournisseurs : alertes en ligne, courriels, catalogues, etc. ;
- de **propositions d'achat** émanant des usagers et du personnel de la bibliothèque ;
- d'**offres d'éditeurs aux consortia** qui les répercutent sur les bibliothèques participantes.

L'existence d'une édition numérique d'un document peut également apparaître lorsque l'on **bibliographie** un titre sélectionné pour l'achat.

#### Sous la loupe :

*Université de Genève :*

*Dans le cas de l'Université de Genève, qui participe au Consortium des bibliothèques universitaires suisses, l'information reçue des éditeurs est redistribuée sans sélection, par le Bibliothécaire-coordonateur pour les documents numériques, aux bibliothèques intéressées (dont la Bibliothèque HEI), via une liste de diffusion.*

*Bibliothèque centrale de l'EPFL<sup>56</sup> :*

*Le formulaire en ligne de proposition d'achat comporte, en plus des rubriques usuelles (coordonnées de la personne faisant la proposition d'achat, références bibliographiques), la question «Avez-vous connaissance d'une version électronique de ce document ? Si oui, précisez (URL ou "online ISBN")»<sup>57</sup>*

### 4.1.2 Etablir un budget

Afin de pouvoir acquérir ultérieurement les livres électroniques, il est nécessaire d'établir un **budget** permettant d'acquérir des livres électroniques et de prendre en charge les divers frais liés à ce type de ressource.

Il devrait tenir compte notamment de l'inflation, de l'accroissement de la collection lié en partie aux propositions d'achat, et prévoir une réserve pour les imprévus.

---

<sup>56</sup> Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Bibliothèque centrale. EPFL – Information scientifique et bibliothèques, [En ligne]. <http://library.epfl.ch> (Dernière visite 30.09.07)

<sup>57</sup> Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Bibliothèque centrale. EPFL – Information scientifique et bibliothèques – Développement des collections, [En ligne]. <http://library.epfl.ch/acquisitions/?pg=propform> (Page consultée le 01.09.07)

La question qui se pose en la matière est de savoir s'il est nécessaire d'établir un budget spécifique pour les livres électroniques. Une question dont la réponse semble se trouver dans la structure financière et les pratiques usuelles de la bibliothèque et de l'institution dont elle dépend.

Sous la loupe :

*Bibliothèque HEI :*

*Un budget existe spécifiquement pour les ressources électroniques.*

*Bibliothèque centrale de l'EPFL :*

*Le support électronique étant considéré comme un support «comme un autre autre», il n'y a pas de budget spécifique pour les livres électroniques. Ainsi, s'il y a achat, c'est le budget «monographies» qui est imputé, s'il y a abonnement, c'est le budget «abonnements, licences» qui est imputé.*

*Université de Genève :*

*Les ressources multidisciplinaires sont payées à 100% par l'Université de Genève. Dans les autres cas, l'Université participe à concurrence de 50%, le solde étant pris en charge par la bibliothèque demandeuse.*

#### **4.1.3 Sélectionner les livres électroniques, les fournisseurs, les modèles d'acquisition**

La sélection est un processus incontournable qui consiste à examiner les livres eux-mêmes, les fournisseurs et les modèles d'acquisition, à la lumière de critères définis, et qui aboutit à l'acte d'acquisition.

La sélection s'effectue dans le cadre de la **politique documentaire** de la bibliothèque, politique qui peut être **formalisée** dans un ou plusieurs documents, **approuvée** par les instances dont dépend la bibliothèque **et accessible** à toute personne intéressée. La politique documentaire se compose en particulier d'une **politique d'acquisition**, qui **inclut tous les supports** et **définit des critères de sélection** des documents, et qui permet ainsi de répondre aux besoins des usagers en leur offrant un ensemble cohérent et pertinent de ressources.

Les fournisseurs offrant généralement l'opportunité de tester leur offre, il est possible non seulement d'**affiner** la sélection des documents en accédant aux ressources, mais également d'**évaluer** les plateformes, les accès, etc. Il est donc utile de définir préalablement des **critères d'évaluation** des produits et des offres.

Les **critères** de sélection et d'évaluation d'une **ressource** (titre ou bouquet) concernent :

- son **contenu** : adéquation du contenu informationnel aux besoins, qualité de la ressource (simple document numérisé ou document riche de liens, fonctionnalités...), taux de couverture lorsque l'on examine un bouquet ou

«package» (soit le proportion de documents pertinents), existence de mises à jour, parution des diverses éditions (parution de la dernière édition simultanée à l'édition papier ou antérieure ou postérieure,...), inclusion des mises à jours lors de l'achat du livre, etc. ;

- son **public** : qui peut-elle intéresser ? à quelle fréquence ? pour combien de temps ? etc. ;
- son **accessibilité** : en mode local ou à distance, chemin d'accès, nombre d'accès simultanés, «manifestations» du fournisseur lorsque cette limite est atteinte, coût de l'augmentation du nombre d'accès s'il y a possibilité d'augmentation, période d'accès au document, authentification des usagers (divers systèmes existent dont l'identification par adresse IP<sup>58</sup>), etc. ;
- son **prix** : structuration du prix (par exemple prix du document auquel s'ajoutent des frais de maintenance de la plateforme), rapport qualité/prix, rapport prix/utilisation, possibilités par rapport au budget, etc. ;
- les **droits** liés à son usage : en matière d'impression, de téléchargement, suites données lors d'usages non autorisés des ressources, etc. ;
- son **format** s'il y a lieu (PDF ou HTML par exemple) ;
- le choix de la **version** en cas de co-existence d'une édition imprimée et d'une édition numérique du document : préférence de la personne ayant proposé l'acquisition du document, usage de la ressource (par exemple un manuel fortement utilisé), choix de conservation du document (pérenne ou non), etc.

Les **critères** de sélection et d'évaluation du **fournisseur** (éditeur, agrégateur, agent) concernent :

- le **fournisseur** lui-même (éditeur, agrégateur, agent) : type d'achat privilégié (bouquets ou titre par titre), statistiques d'utilisation de la ressource fournies, support technique, usages autorisés en matière de DRM (copier/coller, imprimer...), contenu des ouvrages (niveau, langue, quantité utile dans l'offre globale...), garantie de l'anonymat de l'utilisateur final, etc. ;
- la **plateforme** (celle de l'éditeur ou de l'agrégateur) : support pour son utilisation, fonctionnalités (de recherche, de navigation...), personnalisations possibles (page d'accueil, marque-pages, alertes...), options d'affichage, etc. ;

Les **critères** de sélection et d'évaluation du **modèle d'acquisition** (abonnement annuel, achat pérenne, etc.) concernent :

- le **budget** : le financement de la ressource doit être assuré pour éviter des ruptures d'accès ;
- l'**usage** de la ressource : une ressource fortement sollicitée fera plutôt l'objet d'un achat pérenne qui permet généralement un accès et un usage illimités de la ressource ;
- l'**accès à la ressource** : un stockage dans les collections numériques de la bibliothèque peut pallier les éventuels problèmes de l'accès à distance ;
- le **choix de conservation** : un choix de conservation pérenne privilégie l'achat de la ressource, qu'elle soit conservée en mode local ou non.

---

<sup>58</sup> L'adresse IP (en anglais) est une «série de 4 nombres, tous compris entre 0 et 255, identifiant de manière unique tout ordinateur ou serveur connecté à l'internet» (Dictionnaire de l'informatique et d'internet. *Adresse IP – Dictionnaire informatique* : DicoFR, [En ligne]. [www.dicofr.com/cgi-bin/n.pl/dicofr/definition/20010101000012](http://www.dicofr.com/cgi-bin/n.pl/dicofr/definition/20010101000012) (Page consultée le 23.09.07))

C'est également au moment de l'achat qu'entre en jeu la **licence**, soit l'accord conclu entre le fournisseur et l'acheteur, en l'occurrence la bibliothèque. Une licence :

- peut être **discutée et négociée** (le recours au consortium peut alors s'avérer utile) ;
- doit avoir un **contenu** qui soit **clair, précis et univoque** notamment pour les questions liées aux droits d'utilisation (DRM) (cela peut par exemple permettre d'éviter des problèmes de facturation liés à une acception différente d'une notion telle que «usage de la ressource», ou d'assumer des usages illicites par des tiers);
- doit mentionner le **pays qui a force de loi** en cas de litige.

### Sous la loupe :

#### *Bibliothèque HEI :*

*La politique documentaire est partiellement formalisée dans des documents. Elle tient compte notamment : des collections existantes, en interne comme en externe (en particulier dans les bibliothèques de Genève) ; des besoins des usagers (propositions d'achat honorées, mise à disposition des documents cités dans les bibliographies des professeurs soit par des acquisitions soit par une offre d'accès en ligne, suivi de l'évolution des enseignements) ; de l'évolution du contexte dans lequel elle s'inscrit.*

#### *Ebrary's global eBook survey<sup>59</sup> :*

*Acquisition de la version numérique et/ou de la version imprimée : 74% des réponses indiquent que seule l'une des deux versions est acquise.*

*La décision d'acquérir les deux supports peut être motivée par les exigences des enseignements (version imprimée pour les «core readings» ou lectures obligatoires par exemple, version électronique pour un cours à distance), les demandes des usagers (lecture d'œuvres dans leur intégralité par exemple), l'usage élevé du document (quantifié par la bibliothèque).*

*Modèles d'acquisition préférés : achat et abonnement, avec pour principaux critères le contenu et le prix.*

#### *Bibliothèque centrale de l'EPFL :*

*Le choix entre l'édition imprimée et l'édition électronique se fait au cas par cas selon la demande de l'utilisateur. Généralement, l'édition électronique est préférée. L'édition imprimée est acquise lorsque la bibliothèque l'estime nécessaire.*

*Entre 2004 et 2006, l'offre se développant, quelques 10'000 livres électroniques ont été achetés par lots chez des éditeurs tels Springer, Wiley, etc. Il n'y a pas eu de sélection et le choix a été guidé par l'offre et le prix. En 2007, il y a une volonté d'une véritable sélection. Il est à noter que la demande des usagers en matière de livres électroniques augmente et concerne des titres isolés.*

---

<sup>59</sup> Enquête réalisée par ebrary, une société américaine qui alimente en services et technologies relatives aux contenus électroniques, depuis 1999, le marché des bibliothèques, des éditeurs et des collectivités (cf. ebrary. ebrary, [En ligne]. <http://www.ebrary.com/corp/about.jsp> (dernière visite le 30.09.07)) à laquelle ont répondu 552 bibliothèques du monde entier (sur environ 2'600 bibliothèques sollicitées). 77% de ces 522 bibliothèques sont des bibliothèques académiques.

Université de Genève :

*Les négociations ainsi que les acquisitions se font de manière centralisée par le Bibliothécaire-coordonateur pour les documents numériques du Service de coordination des bibliothèques (SEBIB) dans le cadre du Consortium des bibliothèques universitaires suisses. Le choix du contenu reste cependant l'apanage des bibliothèques.*

*En 2002-2003, l'accès à des bouquets disciplinaires et à des bouquets contenant des manuels en anglais a été proposé aux usagers. Faute d'utilisation, les abonnements n'ont pas été renouvelés.*

*Il est arrivé également qu'un bouquet ait été proposé à un prix d'essai intéressant et que, lorsque la décision a été prise de l'«acquérir», son prix définitif nettement plus élevé a été dissuasif au regard de l'utilisation de la ressource.*

## 4.2 Répertoire

Les livres électroniques qui ont été acquis doivent être **répertoriés** afin de signaler leur existence au sein de la bibliothèque et permettre ainsi leur utilisation.

Face à l'abondance et à la diversité des ressources, ce qui importe pour l'utilisateur est de pouvoir accéder à un contenu pertinent en un minimum de temps, de « clics de souris » et d'effort, soit « en une seule recherche ». D'où l'importance de portails, de points centralisés d'accès, donc d'**intégration des ressources**, parfois difficile en raison d'une inadéquation de moyens (nature propriétaire des catalogues, règles de description bibliographiques non pertinentes, etc.)

La question qui se pose donc ici, et qui se pose d'ailleurs dès l'apparition de tout nouveau support documentaire, est de déterminer si les livres électroniques doivent être répertoriés dans le **catalogue général** de la bibliothèque ou s'ils doivent figurer dans un **catalogue spécifique**.

Un **catalogue spécifique** se justifie par :

- la **mise en valeur** des livres électroniques ;
- la **gestion** de la collection par des **processus automatisés**, indispensables en matière de documents numériques en raison de leur abondance (par exemple pour la mise à jour des URL<sup>60</sup>) ;
- l'**utilisation des métadonnées** existantes associées aux livres électroniques et fournies par les éditeurs ;
- la non adéquation de certaines pratiques de catalogage (voir plus bas dans le « Sous la loupe » de la Bibliothèque centrale de l'EPFL).

Un **catalogue général**, de surcroît partagé avec d'autres bibliothèques, se justifie par sa capacité d'intégration des ressources et des pratiques en matière de description bibliographique.

---

<sup>60</sup> Acronyme de « uniform resource locator », à savoir l'adresse web (soit « world wide web ») d'une ressource



## Sous la loupe :

### RERO :

RERO a commencé à mettre en place divers outils et processus dans le cadre du projet intitulé «Intégration de ressources» dont les finalités sont l'implantation d'un résolveur de liens (choix porté sur la solution SFX de la société Ex Libris<sup>61</sup>), d'un outil de recherche fédérée, d'un outil d'accès aux ressources électroniques (de type liste AtoZ)<sup>62</sup>

### Ebrary's global eBook survey :

L'accès aux livres électroniques se fait principalement par les OPACs, mais aussi par les pages web de la bibliothèque.

L'intégration des ressources est considérée comme très importante (81% des réponses).

### Bibliothèque centrale de l'EPFL :

Les ressources électroniques ne sont pas cataloguées dans le catalogue du Réseau de bibliothèques et de centres d'information en Suisse (NEBIS) pour les raisons suivantes :

- manque de personnel
- non pérennité des documents «loués»
- inadéquation du catalogage : par exemple pour un même URL, soit un lien identique, il y a autant de zones 856 (zone comportant les données relatives aux emplacement et accès électroniques) que de bibliothèques offrant un accès au document
- les fournisseurs de bouquets ayant des métadonnées constituant la liste des livres électroniques, il est pertinent de récupérer ces métadonnées de qualité

Il y a donc une interface intitulée «Catalogue des livres électroniques (e-books)»<sup>63</sup>, ce qui permet de récupérer et de mettre à jour les métadonnées des documents de manière massive.

Cette interface comporte une fonctionnalité «Répéter dans NEBIS» qui permet de répéter la recherche que l'on vient d'effectuer en un clic de souris. Cette passerelle valorise ainsi le catalogue.

### Université de Genève :

Les bibliothèques universitaires et scientifiques de Genève utilisent le service «AtoZ»<sup>64</sup> d'EBSCO pour répertorier leurs périodiques électroniques. Un service qui permet également de répertorier des livres électroniques. Suite au

<sup>61</sup> Voir : Ex Libris. *Ex Libris – SFX – présentation*, [En ligne]. [www.exlibrisgroup.com/sfx.htm](http://www.exlibrisgroup.com/sfx.htm) (Dernière visite le 12.10.07)

<sup>62</sup> cf. Intégration de ressources. In : RERO. *RERO : actualités : La Lettre RERO 2007-1*, [En ligne].

[www.rero.ch/page.php?section=actualite&pageid=lettre\\_rero](http://www.rero.ch/page.php?section=actualite&pageid=lettre_rero) (Page consultée le 02.09.07) et Décision du CDROM. In : RERO. *RERO : actualités : La Lettre RERO 2007-2*, [En ligne]. [www.rero.ch/page.php?section=actualite&pageid=lettre\\_rero](http://www.rero.ch/page.php?section=actualite&pageid=lettre_rero) (Page consultée le 02.09.07)

<sup>63</sup> Voir : Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Bibliothèque centrale. *EPFL – Information scientifique et bibliothèques – Livres électroniques*, [En ligne]. <http://library.epfl.ch/ebooks> (Page consultée 02.09.07)

<sup>64</sup> Voir : EBSCO. *EBSCO A-to-Z*, [En ligne]. [www2.ebsco.com/en-us/ProductsServices/atoz/Pages/index.aspx](http://www2.ebsco.com/en-us/ProductsServices/atoz/Pages/index.aspx) (Dernière visite le 01.10.07)

*choix de la solution SFX par RERO, une nouvelle interface de type AtoZ remplacera début 2008 le service AtoZ d'EBSCO*

### 4.3 Mettre à disposition : consultation et prêt

La mise à disposition des livres électroniques acquis et répertoriés, que ce soit en **consultation** ou en **prêt**, concerne l'**accès** à ces ressources et leur **utilisation**.

En matière d'accès, il faut pouvoir :

- offrir un nombre d'**accès simultanés** correspondant aux besoins des usagers ;
- assurer un accès sans problème aux livres électroniques par le biais d'une **infrastructure** et d'un **équipement informatiques performants** ;
- **identifier** informatiquement parlant **les usagers** : divers systèmes d'authentification existent, tels que adresses IP (recommandées dans le cas de campus universitaires), proxy<sup>65</sup>, Athens<sup>66</sup>, Shibboleth<sup>67</sup>, identifiant et mot de passe associé.

En matière de **droits d'utilisation**, il faut savoir qu'ils sont liés aux licences et conditions établies par les fournisseurs.

Le **prêt** de livres électroniques est un service que propose des bibliothèques académiques<sup>68</sup>. L'utilisateur autorisé à emprunter des documents effectue lui-même la transaction de prêt : après avoir été identifié (par un identifiant et un mot de passe par exemple), l'utilisateur peut télécharger le livre sur un dispositif de lecture nomade (tel un ordinateur portable) et en disposer durant une période prédéfinie allant de plusieurs jours à quelques semaines. À l'échéance du prêt, l'accès au livre est supprimé, ce qui correspond à la restitution du document.

Un rapport relatant une **expérience** de prêt électronique en France dans onze établissements accueillant un public allant du premier au troisième cycles<sup>69</sup>, met notamment en évidence dans les limites de l'enquête :

- la satisfaction des usagers en matière d'accès aux ressources : en tout lieu, en tout temps ;
- la préférence des usagers pour un accès illimité aux ressources, comme c'est le cas pour les périodiques électroniques ;
- l'intérêt des usagers pour un système permettant de télécharger des ouvrages sur leur poste personnel pour l'année universitaire ;

<sup>65</sup> «Ordinateur qui s'intercale entre un réseau privé et l'internet. Pour faire office de firewall ou de cache. Dans ce dernier cas, il enregistre les pages web transférées par les utilisateurs pour les délivrer sans qu'il soit nécessaire de se connecter sur le serveur initial » (Dictionnaire de l'informatique et d'internet. *Proxy – Dictionnaire informatique : DicoFR*, [En ligne]. [www.dicofr.com/cgi-bin/n.pl/dicofr/definition/20010101004007](http://www.dicofr.com/cgi-bin/n.pl/dicofr/definition/20010101004007) (Page consultée le 01.10.07))

<sup>66</sup> Eduserv. *Athens for education*, [En ligne]. [www.athens.ac.uk](http://www.athens.ac.uk) (Dernière visite le 01.10.07)

<sup>67</sup> Voir : SWITCH. *SWITCHaai – Shibboleth*, [En ligne]. [www.switch.ch/aai/about/shibboleth](http://www.switch.ch/aai/about/shibboleth) (Page consultée le 01.10.07)

<sup>68</sup> Voir à titre d'exemples : Université de Toulouse II-Le Mirail. *Service commun de la documentation Toulouse 2 Le Mirail – Ressources électroniques, bases de données*, [En ligne]. [www.numilog.com/bibliotheque/univ-tlse2/default.asp](http://www.numilog.com/bibliotheque/univ-tlse2/default.asp) (Page consultée le 25.09.07), et Université Pierre Mendès France (Grenoble). *Upmf Grenoble – Collections numériques*, [En ligne].

[www.numilog.com/bibliotheque/upmf-grenoble](http://www.numilog.com/bibliotheque/upmf-grenoble) (Page consultée le 22.09.07)

<sup>69</sup> cf. Jonchère et Forestier

- l'insatisfaction des usagers en matière de contenu : ils souhaiteraient pouvoir bénéficier d'une offre abondante et diverse de contenus de niveau universitaire, adaptés à leurs besoins et correspondant aux lectures recommandées par les enseignants ;
- la difficulté à localiser les ouvrages sur le web et à utiliser un service souvent jugé complexe et fastidieux sont des raisons du non emprunt ;
- les problèmes techniques rencontrés : problèmes de compatibilité liés aux formats propriétaires des documents, problèmes liés à l'authentification des usagers, absence de possibilité offerte par l'agrégateur de télécharger pour une lecture nomade (hors connexion), limitations liées au DRM, etc. ;
- l'équipement des usagers : environ 84% possèdent un ordinateur personnel ;
- l'impossibilité dans le cadre de cette enquête de déterminer si la satisfaction globale des usagers concerne le prêt électronique ou l'offre de ce type de ressources.

Ces divers éléments sont intéressants dans la mesure où ils témoignent de ***l'importance de pouvoir accéder aisément à une ressource pertinente, en tout temps et en tout lieu, quel que soit le service proposé.***

Sous la loupe :

*Bibliothèque centrale de l'EPFL :*

*Une page web est consacrée aux conditions d'utilisation des ressources documentaires<sup>70</sup>*

#### **4.4 Au-delà de la mise à disposition**

Au-delà de la mise à disposition des livres électroniques, divers processus et prestations doivent, à défaut d'être mis en place, susciter une réflexion :

- un ***processus d'évaluation*** régulière des livres électroniques en matière de contenu, de prix et d'usage pour connaître l'adéquation entre l'offre et les besoins des usagers : faut-il continuer à offrir cette ressource ? faut-il augmenter le nombre d'accès ? faut-il changer de modèle d'acquisition ? faut-il modifier la licence ? etc. Ce processus d'évaluation, qui permet une gestion dynamique de la collection en éliminant les documents non pertinents, implique toutefois une certaine prudence. En effet :
  - o les statistiques d'utilisation des livres électroniques doivent être pertinentes
  - o une faible utilisation peut mettre en évidence un besoin d'information et/ou de formation en matière de livres électroniques
  - o les usagers ont parfois de la peine à accepter la suppression d'une ressource

---

<sup>70</sup> Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Bibliothèque centrale. EPFL – Information scientifique et bibliothèques – Bases de données, [En ligne]. <http://library.epfl.ch/db/?pg=conditions> (Page consultée le 06.06.07)

- la **conservation** des livres électroniques résultant d'un achat pérenne, qui est abordée différemment selon l'endroit de stockage des documents, et qui pose la question de la «pérennisation du contenu de l'information et de son environnement»<sup>71</sup> et non plus de la permanence du support. En cas de stockage chez le fournisseur, c'est l'accès pérenne à la ressource qui doit être garantie ;
- la **promotion** et la **valorisation** des livres électroniques par le biais :
  - o d'une mention de leur existence à la bibliothèque lors des présentations de cette dernière
  - o d'une information sur ce que sont les livres électroniques afin d'en exploiter toutes les potentialités et d'en retirer ainsi toutes les richesses en matière de savoir et de connaissance
  - o d'annonces systématiques des nouvelles acquisitions : annonces sur les pages web de la bibliothèque, annonces ciblées par profils d'utilisateurs, «exposition» du document par le biais d'une affiche sur le(s) présentoir(s) des nouvelles acquisitions imprimées (pratique de la Bibliothèque centrale de l'EPFL), etc.

*En matière de promotion, je ne peux m'empêcher de relever ici le fait (qui peut générer un certain malaise) que certains fournisseurs dispensent des connaissances de marketing lors de présentations de produits aux bibliothécaires (par exemple Elsevier à Genève le 27 juin 2007).*

- la **formation** des usagers en matière de recherche documentaire, plus que de formation à des outils multiples qui changent rapidement ;
- le **prêt entre bibliothèques**, également possible avec les livres électroniques.

## 5. Constituer une collection de livres électroniques à la Bibliothèque HEI : jalons

De l'exposé, dans les précédents chapitres, relatif au **contexte** dans lequel s'inscrit la constitution d'une collection de livres électroniques (notamment dans ses spécificités), aux **livres électroniques** (notamment du marché commercial) et aux étapes du **processus** de constitution de collection, divers éléments peuvent être mis en avant pour optimiser cette réalisation à la Bibliothèque HEI. En voici quelques-uns.

Comme nous l'avons vu au début de ce travail, la constitution d'une collection de livres électroniques à la Bibliothèque HEI s'inscrit dans une **continuité** de développement des collections, en complétant l'offre des ressources électroniques déjà mises à disposition (cédéroms, bases de données, périodiques électroniques), et permettra en particulier de **valoriser** les livres électroniques déjà accessibles «en

---

<sup>71</sup> Lupovici, 2005, p. 23

vrac» via des liens sur des bases de données, des sites d'éditeurs et des bibliothèques numériques.

Elle devrait se faire dans un souci d'**intégration** des ressources, des outils de recherche et de gestion, et des services proposés aux usagers, afin d'éviter leur multiplication.

Elle devrait tenir compte de l'**évolution du catalogue RERO** et des **avantages offerts par le Consortium des bibliothèques universitaires suisses**, en particulier en matière de licences.

Une **collecte d'informations** aussi précise et complète sur les ressources, les outils (bibliothéconomiques et informatiques) et les pratiques existants en interne, ainsi que sur les attentes, les besoins et les pratiques des usagers en matière de ressources électroniques, permettront à la Bibliothèque HEI :

- de **bénéficier des acquis** (fournisseurs, offres en matière de livres électroniques, contacts, plateformes, licences, systèmes d'identification des usagers, catalogue, information sur les nouvelles ressources, formation, etc.)
- d'**orienter ses multiples choix** que comporte le processus de constitution d'une collection (choix du catalogue par exemple)
- de **définir le financement** des livres électroniques
- d'**établir des critères de sélection et d'évaluation** des livres électroniques, des fournisseurs et des modèles d'acquisition

Les **acteurs et les offres pertinentes** devront être **identifiées** sur le marché commercial, et le marché des livres électroniques gratuits mis à disposition par des organismes dont la production scientifique correspond aux besoins des usagers devrait être exploré.

Des réflexions devraient être menées en matière de :

- **conservation** des livres électroniques en cas de stockage «en mode local» au sein de l'Institut ;
- **prêt** des documents au moyen de dispositifs électroniques de lecture nomade déjà commercialisés et à venir;
- **formation** des bibliothécaires et des usagers en matière de livres électroniques.

## **6. Conclusion**

Les livres électroniques sont des objets d'une relative complexité qui nécessitent l'acquisition de connaissances spécifiques (en particulier informatiques) pour qui veut les traiter. Cette complexité se reflète dans les nombreux aspects et éléments à considérer à chaque étape du processus de constitution d'une collection de livres électroniques, qui se révèle de ce fait plus exigeant que dans le cas de livres imprimés.

Quasi ignorante au début de ce travail de ce que recouvrait la notion de «livre électronique», ce travail m'a permis d'appréhender une thématique actuelle en plein essor et d'acquérir des connaissances utiles à mon parcours professionnel. J'ai ainsi acquis un bagage de base à mûrir, développer, affiner et maintenir à jour, tant le sujet est vaste et changeant. Un bagage qui me permettra de proposer mes compétences pour la mise sur pied d'une collection de livres électroniques à la future Bibliothèque IHEID, et par là-même d'acquérir au fil du temps un savoir-faire en la matière.

## 7. Bibliographie

Accart, Jean-Philippe. La mémoire documentaire en Europe et dans le monde. *Arbido*, 2006, 1, p. 25-29

Egalement disponible en ligne à l'adresse <http://eprints.rclis.org/archive/00007852>  
(Page consultée le 26.08.07)

BELISLE, Claire (coord.). *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2004. 293 p. Collection "Référence".

2ème journée Couperin sur le livre électronique : Université de la Méditerranée, Aix-Marseille 2, lundi 2 mai 2005. In : Couperin. *L'offre e-books en 2005*, [En ligne]. [www.couperin.org/IMG/ppt/offreebooks2005.ppt](http://www.couperin.org/IMG/ppt/offreebooks2005.ppt) (Téléchargé le 13.08.07)

ebrary. Global eBook survey. In : ebrary. *ebrary*, [En ligne]. [www.ebrary.com/corp/collateral/en/Survey/ebrary\\_eBook\\_survey\\_2007.pdf](http://www.ebrary.com/corp/collateral/en/Survey/ebrary_eBook_survey_2007.pdf)  
(Téléchargé le 18.06.07)

FRAGNIERE, Jean-Pierre. *Comment faire un mémoire ?*. Nouv. éd. revue et augm. Lausanne : Réalités sociales, 2002. 158 p.

Houle, Louis. Le livre électronique : état de la question : CREPUQ, 13 avril 2007. In : Université Laval. Bibliothèque. *Bibliothèque de l'Université Laval*, [En ligne]. [www.bibl.ulaval.ca/webdav/site/bibl/shared/crepuq/atelier\\_20070413/06-Houle Livre\\_electronique\\_CREPUQ\\_Atelier\\_13avril\\_2007-LHoule.ppt-246.0KB](http://www.bibl.ulaval.ca/webdav/site/bibl/shared/crepuq/atelier_20070413/06-Houle_Livre_electronique_CREPUQ_Atelier_13avril_2007-LHoule.ppt-246.0KB)  
(Téléchargé le 13.08.07)

JONCHERE, Laurent, FORESTIER, Catherine. Le «prêt électronique» d'ouvrages dans l'enseignement supérieur : retour d'expériences (janvier-juin 2006). In : Couperin. *Rapport définitif*, [En ligne]. [www.couperin.org/article.php3?id\\_article=404](http://www.couperin.org/article.php3?id_article=404)  
(Téléchargé le 22.09.07)

KLEIBER, Charles. *Créer : pour une société de la connaissance*. Lausanne : Favre, 2006. 105 p.

LEE, Stuart D., BOYLE, Francis. *Building an electronic resource collection : a practical guide*. 2<sup>nd</sup> ed. London : Facet Publishing, 2004. 174 p.

LUPOVICI, Christian. L'évolution du rôle des bibliothécaires et documentalistes dans le cadre de la bibliothèque numérique. In : PAPY, Fabrice (dir.). *Les bibliothèques numériques*. Paris : Lavoisier, 2005. P. 17-31

Mincio, Danielle. En quoi le SMSI peut être utile au développement des bibliothèques. In : *RESSI – Revue électronique suisse de science de l'information*, 2007, 5, p. 57-79, [En ligne]. [http://campus.hesge.ch/ressi/Numero\\_5\\_mars2007/numero\\_courant.html](http://campus.hesge.ch/ressi/Numero_5_mars2007/numero_courant.html)  
(Téléchargé le 13.08.07).

SOCCAVO, Lorenzo. *Gutenberg 2.0 : le futur du livre : six siècles après Gutenberg une nouvelle révolution va changer votre façon de lire...* Paris : M21 Editions, 2007. 167 p.

Tedd, Lucy A. E-books in academic libraries : an international overview. In : Aberystwyth University. CADAIR. *CADAIR : E-books in academic libraries : an international overview*, [En ligne]. <http://hdl.handle.net/2160/174> (Téléchargé le 17.07.07)

VATHAIRE, Jean-Baptiste de. Le livre électronique : genèse d'un objet, perspectives et projets. In : BELISLE, Claire (coord.). *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2004. P. 27-74



## ***Sigles et acronymes utilisés***

<b>CVS</b>	Campus virtuel suisse
<b>DRM</b>	digital rights management
<b>EBL</b>	eBook Library
<b>EPD</b>	electronic paper display
<b>FTE</b>	full time equivalent (en français : équivalent plein temps)
<b>HEI</b>	Institut universitaire de hautes études internationales
<b>HTML</b>	hypertext markup language
<b>ICT</b>	information and communication technologies
<b>IDPF</b>	International Digital Publishing Forum
<b>IP</b>	internet protocol
<b>IHEID</b>	Institut de hautes études internationales et du développement
<b>ISBN</b>	International standard book number
<b>IUED</b>	Institut universitaire d'études du développement
<b>NEBIS</b>	Réseau de bibliothèques et de centres d'information en Suisse
<b>NTIC</b>	nouvelles technologies de l'information et de la communication
<b>OPAC</b>	online public access catalogue
<b>OPS</b>	open publication structure
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe / Organization for Security and Co-operation in Europe
<b>PDA</b>	personal digital assistant (en français : assistant personnel)
<b>PDF</b>	portable document format
<b>RERO</b>	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
<b>SEBIB</b>	Service de coordination des bibliothèques
<b>SMSI</b>	Sommet mondial sur la société de l'information
<b>SVC</b>	Swiss virtual campus
<b>URL</b>	uniform resource locator
<b>VLE</b>	virtual learning environment
<b>VPN</b>	virtual private network (en français : réseau privé virtuel)